

Offre d'Eneco sur les tarifs de mai 2017 pour les clients résidentiels

Solaire et éolien belge – Fixe+ Eneco Gaz*

Réduction de bienvenue de 90 € sur l'électricité et 110 € sur le gaz naturel. Valable jusqu'au 31/05/2017.

Solaire et éolien belge – Fixe*

Réduction de bienvenue de 90 € sur l'électricité. Valable jusqu'au 31/05/2017.

Eneco Gaz Naturel*

Réduction de bienvenue de 110 € sur le gaz naturel. Valable jusqu'au 31/05/2017.

*Offre valable pour les clients résidentiels et les petits professionnels qui souscrivent durant la période du 01/05/2017 au 31/05/2017 inclus un contrat pour la fourniture d'électricité et/ou de gaz naturel chez Eneco via Wikipower. Pour les clients résidentiels, une réduction unique de 90 € sur le produit électricité fixe et de 110 € sur le produit gaz variable (chaque fois avec TVA de 21% incluse) est accordée par client. Pour les petits professionnels, une réduction de 90 € sur le produit électricité fixe et une réduction combinée fixe de 40 € s'appliquent par client avec 10% de réduction sur le prix du gaz par kWh pour le produit gaz naturel variable. Ces réductions s'appliquent de la consommation durant une période de 12 mois et sont calculées au prorata sur les décomptes finaux suivants après le démarrage du contrat de fourniture. Cette offre n'est pas cumulable avec d'autres réductions, sauf indication contraire explicite.

CARTE TARIFAIRE MOIS MAI 2017

de Eneco België B.V. du Contrat de fourniture d'électricité et/ou gaz naturel pour particuliers en Flandre et en Wallonie (version 20170501).

PRIX DE L'ÉNERGIE

TARIF	ÉLECTRICITÉ ⁽¹⁾			GAZ naturel
	Fixe		Variable	Variable
PRODUIT	SOLAIRE et ÉOLIEN belge	Eneco SOLAR⁽²⁾	SOLAIRE et ÉOLIEN belge⁽³⁾	Eneco Gaz naturel⁽⁴⁾
	Fixe		Variable	
Compteur Simple	6,84	5,95	7,22	3,0519
Compteur Double				
Jour	7,95	5,95	7,22	/
Nuit	5,95	5,95	7,22	/
Compteur excl. nuit	5,95	5,95	7,22	/

REDEVANCE FIXE

PRODUIT	ÉLECTRICITÉ			GAZ naturel
	SOLAIRE et ÉOLIEN belge	Eneco SOLAR ⁽²⁾	SOLAIRE et ÉOLIEN belge ⁽³⁾	Eneco Gaz naturel ⁽⁴⁾
€ / an incl. 21% TVA	40	40	90	40

- 1) Garantie d'origine de l'électricité fournie par Eneco: 100% belge et renouvelable, 0% nucléaire, 0% fossile.
- 2) Le tarif Eneco Solar est un tarif d'électricité offert uniquement aux clients particuliers avec une installation photovoltaïque, qui génère de l'électricité pour consommation à la même adresse que celle pour laquelle le client signe un Contrat Electricité.
- 3) Votre formule tarifaire $(X * \text{Belpex}_{S21} + Y) * 1,21$ est exprimée en €/MWh, TVA incl. et est indexée par trimestre. Le paramètre Belpex_{S21} est la moyenne pondérée SLP du prix horaire Belpex, d'application pendant le trimestre de livraison. La pondération se déroule au moyen du SLP S21 (voyez le site de Synergrid). Le tarif détaillé $((1 * \text{Belpex}_{S21} + 4,8) / 10 * 1,21)$ est exprimé en €/kWh et calculé de manière indicative avec le paramètre d'application durant le premier trimestre 2017 (Q1 2017 = 54,84 €/MWh*).

Votre prix de l'électricité prévu jusqu'à début Mai 2018 est € 5,76 c/kWh (TVA incl.), conformément à la Charte de Bonnes pratiques pour la comparaison des prix (CREG).

- 4) Votre formule tarifaire $(X * \text{ZTP}_{S41} + Y) * 1,21$ est exprimée en €/MWh, TVA incl. et est indexée par trimestre. Les initiales ZTP signifient "Zeebrugge Trading Point". Le paramètre ZTP_{S41} est la moyenne pondérée SLP du prix journalier « ZTP Day Ahead », d'application pendant le trimestre de livraison. La pondération se déroule au moyen du SLP S41 (voyez le site de Synergrid). Le tarif gaz détaillé $((1 * \text{ZTP}_{S41} + 6,26) / 10 * 1,21)$ est exprimé en €/kWh et calculé de manière indicative avec le paramètre d'application durant le premier trimestre 2017 (Q1 2017 = 18,962 €/MWh*).

Votre prix de gaz naturel prévu jusqu'à début Mai 2018 est € 2,873 c/kWh (TVA incl.), conformément à la Charte de Bonnes pratiques pour la comparaison des prix (CREG).

* Le prix réel de l'énergie que vous payez pour votre consommation mensuelle est déterminé au moyen de la formule tarifaire adaptée au moyen du paramètre trimestriel du trimestre dans lequel se situe le mois de livraison, avec exception notoire pour les mois repris dans le trimestre durant lequel vos compteurs sont relevés. Pour ces mois particuliers, le paramètre trimestriel le plus récent existant au moment du décompte sera utilisé. Pour plus d'infos, voyez www.eneco.be/fr/parametresindexation

Tous les montants s'entendent TVA incluse sauf les montants pour lesquels la TVA n'est pas due. Nos prix énergétiques sont majorés d'impôts, taxes et suppléments en vigueur et de tous les frais imputés pour l'utilisation du réseau de distribution et de transport ainsi que la contribution énergie verte et/ou cogénération que Eneco peut ou doit porter en compte. Les modifications de ces éléments, pour lesquelles Eneco n'est pas responsable, sont répercutées entièrement sur le Client même rétroactivement. Les montants repris ci-dessous sont les derniers montants connus. Votre décompte sera toujours calculé sur base des montants valables à un moment donné. Eneco se réserve le droit d'adapter ces coûts en fonction des modifications apportées au cadre réglementaire.

Tarifs nets électricité : utilisation de réseaux de distribution et de transport (versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	Frais de distribution Cc / kWh				Frais de transport Cc / kWh	Loyer compteur € / an	Tarif prosommateur ⁽¹⁾ € / kVA / an
	Simple	Jour	Nuit	Excl. nuit			
AIEG	8,09	8,61	6,41	5,42	4,38	25,13	/
AIESH	12,56	12,85	8,25	7,02	3,29	16,55	/
GASELWEST FLANDRE	20,40	20,40	14,09	4,65	1,90	4,76	128,15
GASELWEST WALLONIE	14,60	14,60	8,17	5,42	3,12	5,54	/
ORES NAMUR	11,09	11,74	6,94	5,76	3,77	17,73	/
ORES HAINAUT ELEC	10,31	10,85	6,89	5,87	3,82	17,73	/
Eandis Assets - Ex IMEA	14,34	14,34	10,94	3,69	1,73	4,76	97,99
Eandis Assets - Ex IMEWO	16,06	16,06	11,08	3,78	1,92	4,76	104,88
INFRAX LIMBURG	12,62	12,62	10,00	4,58	1,85	5,08	89,87
INFRAX WEST	14,33	14,33	11,23	4,99	1,92	5,08	98,69
ORES EST	14,09	15,05	8,49	6,80	3,90	16,84	/
Eandis Assets - Ex INTERGEM	14,18	14,18	9,79	3,38	1,92	4,76	80,82
ORES LUXEMBOURG	12,14	12,89	7,51	6,12	3,92	17,73	/
ORES VERVIERS WALLONIE	14,88	15,81	9,12	7,41	3,82	17,12	/
IVEG	16,55	16,55	12,95	5,81	1,96	5,08	114,05
Eandis Assets - Ex IVEKA	14,48	16,48	12,11	4,09	1,60	4,76	107,09
Eandis Assets - Ex IVERLEK	16,32	16,32	11,59	3,92	1,77	4,76	104,89
PBE FLANDRE	14,25	14,25	10,85	5,56	1,94	5,08	96,72
PBE WALLONIE	11,07	11,07	8,00	5,80	3,27	6,35	/
REGIE DE WAVRE	10,82	12,95	8,70	8,16	3,92	20,72	/
ORES BRABANT WALLON	8,90	9,43	5,54	4,59	3,78	17,73	/
Eandis Assets - Ex SIBELGAS	17,18	17,18	12,66	4,54	1,85	4,76	112,71
ORES MOUSCRON	7,35	7,72	5,10	4,42	3,76	17,73	/
TECTEO	9,23	10,21	5,71	5,01	3,63	19,90	/

Tarifs nets gaz : utilisation de réseaux de distribution (versés à votre gestionnaire de réseau)

Gestionnaire de réseau	T1 > 0-5.000 kWh		T2 > 5.001 - 150.000 kWh		Relevé de compteur € / an
	Terme fixe € / an	Terme proportionnel € / kWh	Terme fixe € / an	Terme proportionnel € / kWh	
GASELWEST FLANDRE	17,11	2,45	75,33	1,38	5,87
GASELWEST WALLONIE	19,47	3,89	89,84	2,44	5,54
ORES NAMUR	18,03	3,96	111,80	2,09	10,64
ORES HAINAUT GAZ	17,13	4,19	106,24	2,41	10,64
Eandis Assets - Ex IMEA	12,91	2,00	80,74	0,64	5,87
Eandis Assets - Ex IMEWO	17,69	2,65	99,22	1,02	5,87
INFRAX LIMBURG	13,76	2,32	68,82	1,21	5,08
INFRAX WEST	8,78	3,12	96,15	1,37	5,08
Eandis Assets - Ex INTERGEM	15,31	2,20	73,93	1,03	5,87
ORES LUXEMBOURG	15,58	3,18	96,68	1,56	10,64
IVEG	17,47	2,16	82,21	0,87	5,08
Eandis Assets - Ex IVEKA	14,21	2,10	76,30	0,85	5,87
Eandis Assets - Ex IVERLEK	17,04	2,51	84,91	1,15	5,87
ORES BRABANT WALLON	17,44	3,60	108,11	1,78	10,64
Eandis Assets - Ex SIBELGAS	18,86	2,87	104,68	1,15	5,87
ORES MOUSCRON	13,89	3,38	86,13	1,93	10,64
TECTEO (ALG)	19,75	3,33	95,98	1,82	10,50

Impôts, taxes et majorations électricité (fixés par les autorités publiques)

Gestionnaire de réseau	Cotisation sur l'énergie Cc / kWh	Cotisation fédérale Cc / kWh
AIEG	0,2331	0,3283
AIESH	0,2331	0,2633
GASELWEST FLANDRE	0,2331	0,3411
GASELWEST WALLONIE	0,2331	0,2926
ORES NAMUR	0,2331	0,2894
ORES HAINAUT ELEC	0,2331	0,3006
Eandis Assets - Ex IMEA	0,2331	0,3411
Eandis Assets - Ex IMEWO	0,2331	0,3411
INFRAX LIMBURG	0,2331	0,3411
INFRAX WEST	0,2331	0,3411
ORES EST	0,2331	0,3006
Eandis Assets - Ex INTERGEM	0,2331	0,3411
ORES LUXEMBOURG	0,2331	0,3006
ORES VERVIERS WALLONIE	0,2331	0,3006
IVEG	0,2331	0,3411
Eandis Assets - Ex IVEKA	0,2331	0,3411
Eandis Assets - Ex IVERLEK	0,2331	0,3411
PBE FLANDRE	0,2331	0,3411
PBE WALLONIE	0,2331	0,2646
REGIE DE WAVRE	0,2331	0,3234
ORES BRABANT WALLON	0,2331	0,3006
Eandis Assets - Ex SIBELGAS	0,2331	0,3411
ORES MOUSCRON	0,2331	0,3006
TECTEO	0,2331	0,3006

Redevance de raccordement électricité (Wallonie)
Cc / kWh 0,075

Contribution Fonds Energie (Flandre)

Consommation annuelle MWh	Contribution / EAN / an
Jusqu'à 5 MWh	103 €
De 5 à 10 MWh	134 €
De 10 à 20 MWh	300 €
De 20 à 50 MWh	796 €

Électricité verte 2017

FLANDRE	GSC/WKK	2,507 €c / kWh
WALLONIE	GSC	2,753 €c / kWh

Taxes gaz

(fixées par les autorités publiques)

Prélèvements pour le gaz naturel WALLONIE

Redevance de raccordement 0 - 100 kWh/an 0,0075 €/kWh

Redevance de raccordement < 1 GWh 0,0075 c€ / kWh

Prélèvements pour le gaz naturel FEDERAL

Cotisation sur l'énergie 0,12073 €c / kWh

Cotisation fédérale 0,05746 €c / kWh

Frais de transport gaz

(versés à votre gestionnaire de réseau)

Pour l'année 2017, les frais indicatives de Fluxys sont estimés à 0,1936 c€ / kWh (incl. TVA). Pour plus d'informations, veuillez consulter <http://www.fluxys.com>

⁽¹⁾ Tarif capacitaire additionnel en Région flamande applicable à partir du 01/07/2015 pour tous les utilisateurs du réseau possédant une installation de production avec une puissance maximale de 10 kWc avec un compteur d'électricité réversible (tournant à l'envers).